



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS JUIN 2021

Numéro 002



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

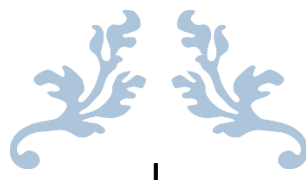
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°002 Juin 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître-assistant d'Histoire
des Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire

économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**Batchana Esohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

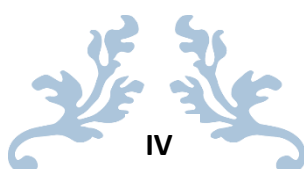
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

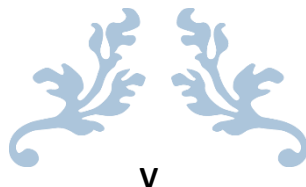
-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Aristide EDZEGUE MENDAME

La consécration de la suprématie de la norme communautaire sur la norme nationale en zone CEMAC.....7-18

Dilwani ADAMOU

Politique intérieure ou politique extérieure, un choix difficile pour un pouvoir d'Etat : Un éclairage à partir de la pensée politique de N.Machiavel.....19-32

KOMBIENI Didier

Republicans versus Democrats: a critical and comparative analysis of the foreign policy; with a special focus on Africa.....33-42

Djagbléoko Immelder ABBEY, Candide Achille Ayayi KOUAWO, Amévor AMOUZOU-GLIKPA

Le financement de l'éducation dans le contexte des Relations Internationales au Togo.....43-56

Marcel Koko KAMBIRE

La France et le conflit Algero-marocain du Sahara Occidental : Des nouvelles données à la nécessité de son règlement.....57-69

Salif KIENDREBEOGO & Jean Tiéwendé BALIMA

Idéologie révolutionnaire et coopération au développement dans les relations américano-burkinabé de 1983 à 1991.....70-84

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA

L'Union Africaine face à la crise sanitaire de la Covid-19: Principe de solidarité85-99

Zana KEWO

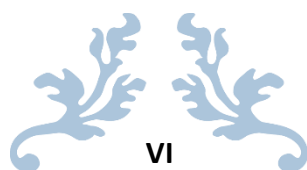
Les réformes de Mohammad Khatami ou la volonté d'une ouverture politique de la République Islamique d'Iran de 1997 à 2005.....100-115

AGBENOKO Donyo Koffi

Les versants de la FrancAfrique : Nocivité et normativité.....116-127

KPALE Tchédé Boris Claver & OUATTARA Kacoumani Mesmer

Le conflit libérien et son extension à la région du fleuve Mano 1989-2003128-141





Le conflit libérien et son extension à la région du fleuve Mano 1989-2003

KPALE Tchédé Boris Claver

Assistant Histoire des Relations Internationales. Université Alassane Ouattara. boriskpale@yahoo.fr

OUATTARA Kacoumani Mesmer

Docteur en Histoire des relations Internationales. Université Alassane Ouattara. kacoumaniouattara@gmail.com

Résumé :

Cet article se propose à partir des enquêtes de terrain et des recherches documentaires d'examiner les déterminants de l'extension du conflit libérien aux autres pays du fleuve Mano. Il ressort des informations mobilisées à travers les sources et documents que ce conflit pourtant, interne au Libéria s'est mué en une chaîne de déstabilisation régionale de 1991 à 2003. Les ferments de sa diffusion à toute la région du fleuve Mano sont d'ordre politique, militaire, économique, sans mettre en marge l'ambition hégémonique régionale de Charles Taylor. Toutes les guerres drainées par le conflit libérien dans le bassin du fleuve Mano ont été le théâtre des règlements de compte entre les dirigeants libériens, sierra-léonais, ivoiriens et guinéens. Dans leur manifestation, elles ont donné lieu au pillage et au trafic illicite des ressources naturelles et agricoles. En plus des crimes économiques, ces guerres ont eu pour dénominateur commun la violation du DIH qui a suscité des réactions internationales. Suite aux multiples tentatives de résolution du conflit libérien, afin de stabiliser la région du fleuve Mano sans succès, la communauté internationale a fini par pousser en 2003 son cri d'exaspération en lançant des poursuites judiciaires contre Charles Taylor, le principal entrepreneur des guerres civiles dans cette région de l'Afrique.

Mots clés : conflit, Libéria, violation, extension, fleuve Mano

Abstract

From the ground inquiries and documents researches, this article undertakes to probe into the extension of the Liberian conflict to the other countries of the Mano River. It appears from the information collected through the sources and documents that this conflict yet internal to Liberia, turns out to be a destabilizing factor from 1991 to 2003. The fuel of its spreading to all the region of the Mano River is political, military and economic. All these subsequent wars of the Liberian conflict in the Mano River are the fact of quarrels between the Sierra Leonean, Liberian, Ivorian and Guinean leaders. In their manifestation, they give way to illegal looting of agricultural and natural resources. In addition to economic crimes, these wars have for common denominator the violation of International Humanitarian Rights that has triggered international reactions. After the multiple trials to solve the Liberian conflict in order to stabilize the region of the Mano River in vain, the international community ended up by expressing its exasperation by suing Charles Taylor, the main protagonist of the civil wars in this African region.

Keywords: conflict, Liberia, violation, extension, Mano River

Introduction

En 1989, au moment où, le monde entier célébrait la fin de la bipolarisation matérialisée par l'effondrement du mur de Berlin, le Libéria a sombré dans une guerre civile. Devenue théâtre des affrontements, la spirale de violence qui s'y déroulait a détourné l'attention de toute la communauté internationale. En effet, si dans ces débuts cette guerre était une affaire interne au Libéria, dès 1991, les affrontements ont franchi les frontières libériennes. Les hostilités se déroulèrent désormais par des mouvements armés interposés d'abord entre le Libéria et la Sierra Leone puis entre le Libéria et la Guinée Conakry et enfin entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. Pour décrire ces guerres menées par procuration dans les pays du fleuve Mano et leur lot de conséquence, M. Galy (2003, p.41) écrit :

Un arc de crise depuis 1989 à partir d'un foyer de désordre à la frontière ivoiro-libérienne s'est développé un conflit qui concerne en fait toute l'Afrique de l'Ouest

Dans la même veine, M. Agier, (1990, p.87), lui emboitant le pas, parle de « *L'errance de la guerre libérienne dans la région du fleuve Mano.* » Cette régionalisation de la guerre est désignée sous le vocable *conflit du fleuve Mano* par référence au fleuve Mano qui sépare le Libéria de la Sierra Leone. Elle renvoie également à l'accord de coopération signé depuis 1973 entre les deux pays précités auxquels se sont ralliées la Guinée-Conakry en 1979 et la Côte D'Ivoire en 2008, Y. Kouassi (2014, p.48).

La présente étude s'inscrit dans le cadre chronologique 1989-2003 qui se justifie comme suit : L'année 1989 coïncide avec l'adoption de la convention internationale relative à la protection des enfants dans les conflits armés. Elle correspond aussi à l'éclatement de la guerre au Libéria. Dès 1991, le conflit libérien a atteint la Sierra-Leone avant de s'étendre à la Guinée Conakry. Entre 2002 et 2003, alors que les hostilités prenaient fin en Sierra-Leone et au Libéria, elles se sont prolongées et intensifiées en Côte d'Ivoire avec leur cortège des violations du Droit International Humanitaire. Comment le conflit libérien et son cortège de violation du Droit International Humanitaire se sont-ils étendus à toute la région du fleuve Mano ? L'objectif de cet article est de mettre en exergue les différentes phases de l'extension du conflit libérien et les violations des droits humains à toute la région du fleuve Mano.

Notre analyse s'appuie sur les données mobilisées à travers les ouvrages publics et les travaux scientifiques. Nous avons également eu recours aux sources orales et imprimées. En ce qui concerne les sources orales, nous avons procédé par des entretiens semi-directifs et non directifs. Dans notre démarche, nous avons alterné l'enquête privée et l'enquête public. Les informations recueillies dans les documents et sources susmentionnées ont été recoupées. Ce qui nous a permis de bâtir notre réflexion autour de trois axes. D'abord, nous portons un regard sur le conflit libérien et les raisons de son déploiement dans les pays voisins.

Ensuite, nous examinons son extension à la Sierra-Leone, à la Guinée Conakry et à la Côte d'Ivoire. Enfin, nous abordons la réaction de la communauté internationale face aux violations du DIH dans le bassin du fleuve Mano.

1-Le conflit libérien et les mobiles de son déploiement vers les autres pays du fleuve Mano

Déclenchée le 24 décembre 1989, le conflit libérien s'est progressivement régionalisé. En mars 1991, la guerre en Sierra-Leone a constitué sa première dérivée dans la région du fleuve Mano. Dans son prolongement dans le temps et dans l'espace, il n'a pas épargné la Guinée Conakry et la Côte D'Ivoire. Son extension se fonde sur plusieurs mobiles qu'il est judicieux d'énumérer.

1-1. Le conflit libérien

Dans ses débuts en 1989-1990, le conflit libérien mettait aux prises les Forces Armées du Liberia (AFL) et le Front Nationale Patriotique Libérien (FNPL) de Charles Taylor qui a ouvert les hostilités. En mai 1990, les dissensions au sein du FNPL aboutissent à l'éclosion du Front Nationale Patriotique Libérien Indépendant (FNPLI) sous l'égide de Prince Johnson, ex-collaborateur de Charles Taylor¹. Ainsi, le conflit connaît

¹ Lors des entretiens que nous avons eu à Monrovia, avec Kamee Joseph, Korey Boris et les étudiants à l'Université de Nationale de Monrovia, il ressort qu'en s'engageant dans la lutte armée contre le pouvoir de Samuel DOE, il était question d'évincer ce dernier et de transmettre le pouvoir aux civils par l'organisation des élections libres et transparentes. Ni Taylor, ni Prince Johnson ne devaient être candidats en cas de leur victoire militaire. Mais dès les premiers mois des hostilités en 1990, Charles Taylor a ouvertement

un pic de violence dont la conséquence immédiate est l'assassinat du Président Samuel Doe en septembre 1990. L'exécution de ce dernier ne manqua pas d'attiser les rivalités pour la prise du pouvoir. Dès lors, le Libéria est transformé en un véritable *no man's land*. À partir de 1991, on assiste à la floraison des factions rivales dont le Mouvement Uni pour la Libération (ULIMO) qui, du fait d'une crise interne s'est scindé en deux (ULIMO-J et ULIMO-K)² et le Conseil Libérien pour la Paix (LPC)³. On dénombrait officiellement 12 factions armées en présence sur le territoire libérien y compris l'Economic Community of West African States cease-fire Monitoring Group (ECOMOG), appelée aussi la Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO.

Ce foisonnement de factions et des milices isolées exprime à lui seul le drame du conflit libérien. Il indique combien de frais les populations civiles ont payé. Car tous dépourvus d'un programme de société, ces groupes armés se livrèrent aux massacres, au morcellement, à la prédation du pays. La seule stratégie pour remporter une victoire militaire dans ce conflit implique la supériorité numérique. Sur cette base, les proscriptions

affiché sa volonté de devenir Président de la République du Libéria. À cet effet, il n'attendait plus se conformer à leur engagement commun. D'où son divorce avec Prince Johnson qui créa le FNPLI.

² Créé en 1991, en Sierra Leone suite à l'organisation des réfugiés libériens en Guinée Conakry l'ULIMO connaît une crise interne qui va diviser le mouvement en deux tendances ULIMO-K sous la direction de Aladji Kourouma un Mandingo et ULIMO-J sous l'égide Roosevelt Johnson, un Krhan ethnique de Samuel Doe.

³ Le LPC était constitué des dissidents de ULIMO. Son apparition sur la scène libérienne a été facilitée par les contingents nigériens de l'ECOMOG.

d'enrôlement des enfants de moins de 15 ans faites par les Conventions de Genève de 1949 et leurs deux protocoles additionnels de 1977 ont été foulées aux pieds tant par les forces gouvernementales que par tous les groupes armés⁴.

Si le FNPL de Charles Taylor a été le premier à se livrer à l'enrôlement des enfants comme soldats et à leur endoctrinement, sans discontinuité, toutes les factions se sont adonnées au Viol, massacre, amputation, esclavage sexuel, pillage, portage, travail forcé dans les mines, recrutement et enrôlement des enfants dans les groupes armés⁵. Ces violations des normes humanitaires ont en fin de compte débordé les frontières libériennes et ont atteint les pays limitrophes.

1-2. Les mobiles du déploiement du conflit libérien dans les autres pays du fleuve Mano

Plusieurs raisons gouvernent le prolongement du conflit libérien vers les pays voisins. Ces raisons sont d'ordre politique, militaire, mais profondément économique. Elles sont aussi l'expression de la volonté des règlements de compte entre Charles Taylor et ses pairs voisins. Ces motivations énumérées ne sauraient faire occulter l'ambition hégémonique de Charles Taylor dans le bassin du fleuve Mano. En effet, la création d'une multinationale rebelle incluant les dissidents et aventuriers sierra léonais, burkinabés, gambiens et sénégalais,

⁴ Entretien du 18/12/2016 avec Marcel Akpovo sur l'enrôlement des enfants comme soldat par les groupes armés au Libéria

⁵ La responsabilité de toutes les factions dans le recrutement des enfants comme soldats a été révélée lors de la commission vérité et Réconciliation.

répond au projet de Charles Taylor d'établir une hégémonie régionale⁶.

En ce qui concerne la Sierra Leone, au-delà du prétexte de vengeance contre le président Joseph Momoh, qu'il taxait de soutien du régime de Samuel Doe, Charles Taylor s'en prenait à ce pays pour avoir servi de base logistique à l'ECOMOG, S. Doux (1992, pp.67-73). Mais en réalité, cette extension de la guerre était une stratégie qui lui permettait de poursuivre ses opérations militaires sur un autre territoire lorsqu'il lui arrivait de signer une trêve avec ses adversaires libériens. Évoquant les raisons politico-militaires du débordement du conflit libérien en Sierra Leone, Y. Kouassi (2010, p.379) écrit :

C'est la décision du président Joseph Momoh d'autoriser l'ECOMOG d'utiliser l'aéroport international de Lungui comme point d'ancrage des plans d'attaque contre le NPLF mais aussi d'envoyer des contingents des forces armées sierra-léonaises combattre au Libéria au sein de la force régionale, qui incita Charles Taylor à fournir aux mouvements de Foday Sankoh des armes et munitions.

Pour Charles Taylor, l'ECOMOG était loin d'être une force d'interposition. Il la considérait comme une force d'occupation qui vient empêcher sa victoire militaire. Par ailleurs, pour se donner les moyens de poursuivre la guerre, la condition primordiale est de se doter des ressources économiques. C'est donc dans ce contexte qu'il plaça dans son

⁶ Les combattants du FNPL qui ont déclenché la guerre depuis la frontière libéro-ivoirienne sont essentiellement des Gambiens, Burkinabés, Sénégalais et Sierra-Léonais forgés en Libye.

viser les diamants et l'or sierra-léonais.

En soutenant le Front Révolutionnaire Uni, il s'agissait d'élargir sa base militaire, mais surtout d'obtenir par son entremise le contrôle des gisements et la vente des diamants et l'or sierra-léonais. Les dimensions économiques de la diffusion du conflit libérien sont mentionnées par B. Olagboyé (2017, p.187) qui écrit : « *Le calcul de Charles Taylor intègre aussi la volonté de contrôler les mines de diamants sierra-léonais aisément accessibles depuis la frontière* ». Pour ce qui est de la Guinée- Conakry, les ferments sont plus politiques. La logique était réciproque entre le président guinéen, Lassana Conté et Charles Taylor.

Elle consistait à contenir ses adversaires politiques à distance. Car si les opposants farouches du président guinéen Lassana Conté se sont rapprochés de Charles Taylor, en revanche la Guinée-Conakry servait de base arrière à la mouvance anti-Taylor avec l'accord tacite de Lassana Conté⁷. Les incursions libériennes donnèrent au président guinéen de arguments solides de réduire au mutisme son opposition déjà bâillonnée par l'arrestation en 1998 de Alpha Condé, son principal opposant.

Quant à la Côte d'Ivoire, les raisons de sa contagion sont similaires à celles de la Sierra Leone. Elles sont économique-politiques, règlement de comptes, militaires et volonté réciproque de protection de l'intégrité territoriale entre le président ivoirien

d'alors, Laurent Gbagbo et le président libérien à l'époque, Charles Taylor. En effet, depuis le 24 décembre 1989, la Côte d'Ivoire servait de base arrière au FNPL. Avant la prise d'un port et d'un aéroport au Libéria, Charles Taylor utilisait à sa guise le port de San-Pedro pour le trafic de ses armes, munitions, équipements militaires or, et diamants. Le soutien logistique de la Côte d'Ivoire à son mouvement était placé sous la houlette du général Robert Guei, alors chef d'État-major de l'armée ivoirienne. Ce soutien ivoirien s'est renforcé lorsque le Général Guei prit le pouvoir en Côte d'Ivoire le 24 décembre 1999 par coup de force.

Pour attester le rôle du général Guei dans le conflit libérien, V. Konan (2002, p.12) écrit : « *Guei Robert livrait des armes à Charles Taylor lorsqu' il était au pouvoir* ». Cependant, avec la chute du général Guei et l'avènement de Laurent Gbagbo au pouvoir en 2000, les relations entre Monrovia et Abidjan se sont détériorées. Par conséquent, Charles Taylor est dépossédé du port de San-Pedro. Ainsi, le trafic des diamants de sang provenant de la Sierra Leone et des armes prit un coup. Ce qui le mettait en difficulté au plan géostratégique et économique. Or avec la fin du conflit sierra-léonais, il lui fallait chercher un autre territoire pourvoyeur de ressources pour rémunérer ses combattants.

Au plan militaire, acculé par le mouvement armé, les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD) depuis les frontières guinéennes, pour Charles Taylor, il fallait contenir les potentiels dissidents actifs du côté de la Côte D'Ivoire afin que ceux-ci n'ouvrent pas un autre front au Sud-Est du Libéria. Dans la même logique, le régime de Laurent

⁷C'est en Guinée Conakry que se sont organisés les ennemis de Charles Taylor avant de donner naissance à l'ULIMO en Sierra Leone puis le LURD qui a été l'opposition armée la plus violente contre lui de 2002-2003.

Gbagbo œuvrait pour la protection de l'ouest de la Côte d'Ivoire menacé d'invasion libérienne. Telles sont les raisons qui fondent la diffusion du conflit libérien au reste de la région du fleuve Mano. Dans l'optique de mieux mettre à vue l'exportation du conflit libérien et les violations des droits humains vers les pays limitrophes, nous les abordons au cas par cas.

2-L'extension des violations du DIH du Libéria vers ses voisins 1991 à 2003

La Sierra-Leone a été la première dérivée de la guerre libérienne. Après la Sierra Léone, le conflit libérien, à travers des incursions s'est étendu à la Guinée-Conakry. Dans sa progression régionale, il a également atteint la Côte D'Ivoire qui était déjà minée par une profonde crise politico-militaire depuis 1999.

2-1. L'extension du conflit libérien et des violations du DIH à la Sierra Léone 1991-2002

C'est le 27 avril 1961 que la Sierra Leone a accédé à son indépendance. Depuis cette date, ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest connaît une série de coups d'État, des assassinats et des exécutions sommaires. Bref, la Sierra Leone connaît des agitations continues. Mais, c'est le vent de guerre venu du Libéria voisin qui l'a englouti dans la désolation, la mort et les violations du DIH. En effet, pour augmenter le chaos qui lui profitait tant, Charles Taylor a réussi l'exploit d'exporter la guerre civile en Sierra Leone.

Dès le début 1991, le FNPL lançait des raids sur ce pays. Charles Taylor disait donner la réplique au président sierra léonais, Joseph Momoh

pour avoir soutenu Samuel Doe contre lui et d'avoir favorisé l'installation de la base logistique de l'ECOMOG dans son pays⁸. Cependant, vu les contraintes du droit international régissant les relations entre les États, il ne pouvait sans aucune raison bien fondée déclarer la guerre à son voisin.

Or, il aspirait ardemment s'offrir une seconde base arrière en plus de celle de la Côte d'Ivoire. Alors, il a vite compris qu'il fallait un prête-nom local pour atteindre cet objectif. Dès lors, en mars 1991, il poussa le caporal Foday Sankoh d'origine sierra-léonaise déjà en "fonction" dans le FNPL à créer sa propre rébellion, le RUF. Le 23 mars 1991, Foday Sankoh et le RUF déclenchèrent la guerre civile à la frontière du Libéria avec évidemment la conspiration de Taylor. Les tenants du pouvoir de Freetown surpris par cette sédition pointaient du doigt sans diplomatie, Charles Taylor d'en être le commanditaire. Ils ont demandé à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) l'envoi des soldats pour freiner l'avancée du RUF. Malheureusement, pour le président Joseph Momoh, les soldats envoyés à cette mission ne sont pas parvenus à mettre le RUF en déroute⁹.

N'ayant plus d'autre alternative, il était contraint de décamper. Le capitaine Valentine Strasser, qui lui a succédé devait désormais faire face à de nombreux problèmes. À l'instar de son prédécesseur, il inscrivit en première ligne de son programme, d'éradiquer le

⁸Le général Joseph MOMOH fut un ami intime à Samuel DOE et l'un de ses soutiens affichés contre la rébellion de Taylor.

⁹Entretien du 18/12/2016 avec Marcel AKPOVO, Représentant spécial du Commissaire des droits de l'homme à la mission des Nations Unies au Libéria MUNL

virus Sankoh qui se propage dans toute la Sierra Leone : exécutions sommaires des civils, prise d'otage, viols, pillages, mutilation et la destruction des infrastructures. À cet effet, il recruta 14.000 jeunes pour renforcer et rajeunir son armée. Jeune Afrique (1993, N°1525, p.22). Mais cette panacée d'orient est loin d'être le remède du mal sankoh. Vu l'ampleur de la multiplication des atrocités et dans l'impossibilité de venir à bout à la coalition FNPL-RUF. Il décida d'organiser des élections libres et transparentes sous le pilotage des Nations Unies. Cependant, l'intransigeance de Foday Sankoh ne pouvait en aucun cas lui faciliter les choses. Adossé à Charles Taylor, le 15 avril 1995, il lança une offensive à l'ouest de Freetown. Il conquiert toute la région diamantifère et aurifère. Aussi, les zones de production agricole (de café, de cacao, et de palmier à huile) objet de la convoitise de son parrain sont passées sous le contrôle du RUF, S-M. Nemeth (2012, pp. 46-48).

Désormais, le RUF et le FNPL se retrouvaient tant dans leurs motivations que dans les exactions sommaires et extrajudiciaires. F.Lejeal, (2003,p.1276). Ils se renforçaient mutuellement au grand désarroi des peuples sierra-léonais et libériens qui payèrent lourdement les frais de leur coalition.

Fort du soutien du FNPL et de la détention de la Sierra Leone juteuse, l'heure n'était pas au compromis ni encore moins à l'organisation d'élection dite libre et transparente pour Foday Sankoh. Il refusait toutes négociations avec les autorités sierra-léonaises, A. Kourouma (2000 pp.177-178).

Comme ultime alternative, Valentine Strasser sollicita l'aide des mercenaires sud-africains, les Boers pour arrêter l'effusion de sang dans son pays. Mais il n'eut pas le temps de poursuivre cette initiative. Il est renversé pas son adjoint du conseil provisoire du gouvernement, Julius Manada Bio. Ce dernier subit la double pression de l'ONU et de la CEDEAO pour que soit maintenu le processus électoral prévu pour le 26 février 1996. O. Benjamin, (2017, p.405). Sur cette poussée, les élections furent organisées malgré la protestation de Foday Sankoh et le climat d'insécurité qu'il faisait régner dans le pays. Il dit ne pas se reconnaître dans ce processus électoral. À cet effet, il prit toutes les dispositions nécessaires pour saper le second tour des élections. Dans sa nouvelle posture, il y a lieu d'amplifier au maximum les atrocités.

Combattant des deux côtés des frontières, le RUF et le FNPL définirent alors la règle de « *manches courtes* » qui signifie couper la main à partir du coude et « *manche longue* » qui veut dire couper la main à partir du poignet. Dès lors, les amputations, le massacre des prisonniers de guerre, l'humiliation et l'éventration des femmes enceintes, l'enlèvement et le viol des jeunes filles battaient leur plein. Il s'agit de répandre la terreur parmi les électeurs. Sans état d'âme ni de distinction entre femmes, enfants, jeunes et vieillards, les amputations sont généralisées.

Pas de bras pas de votants encore moins d'élections. Car c'est par le vote que les électeurs envoient des imbéciles et des sans projet politique

au pouvoir ¹⁰.

Tel est le slogan du RUF qui le galvanisait dans les massacres à l'encontre des civils.

En plus des amputations, le RUF a aussi mené la politique de la terre brûlée. Alors que les Conventions de Genève proscrirent de tels actes dans le déroulement des conflits armés. Pour dénoncer le mépris des droits humains qui caractérise le conflit Sierra léonais, Human Right Watch, dans son rapport (1999, pp.20-25) en fait une énumération.

Massacre des civils, humain brûlé vif, utilisation de bouclier humain, utilisation d'enfants-soldats, viols, violation de la neutralité médicale et bien entendu des mutilations ont été publicisées suite à l'offensive du RUF.

Malgré l'ambiance de terreur, le second tour des élections suspendu eut finalement lieu. Elles se sont soldées par la victoire d'Ahmed Tejan Kabbah le 17 mars 1996. Nonobstant, les démarches diplomatiques pour le retour définitif de la paix, Foday Sankoh a refait surface et dit ne pas reconnaître les élections encore moins la légitimité du président élu.

En réalité, cette reconnaissance serait synonyme de sa perte du contrôle du trafic de l'or et du diamant et d'affaiblir son parrain, Charles Taylor qui faisait face désormais à plusieurs factions ennemies. Afin de maintenir leur contrôle sur les régions agricoles, les diamants et l'or de la Sierra Leone, en 2000, les dirigeants du RUF dont Sam Bokarie ont repris et amplifié les

opérations de recrutement parmi les ex-enfants-soldats et bien d'autres enfants Sierra Léonais qui ont trouvé refuge au Libéria pendant l'accalmie, B.Olagboyé (2017 p.198). Ces opérations de recrutement des enfants-soldats de moins de 15 ans se déroulèrent avec l'accord et l'appui des hautes autorités du régime Taylor. Pour énumérer ces graves violations du DIH dont se rendaient coupables les troupes du RUF, Y. Kouassi (2014, p.361) écrit :

Incapable de mener des opérations militaires classiques, le RUF livre une guerre de prédation contre la population civile et les infrastructures du pays. Il lance des raids dévastateurs, parfois très loin de ses bases. Il s'empare brièvement des localités, attaque les centres miniers, pille les dispensaires, rackette les villages isolés, harcèle les axes routiers et intercepte les convois humanitaires.

Avec l'appui, de Charles Taylor, le RUF multipliait les attaques contre la base logistique de l'ECOMOG. Pris dans l'étau de la coalition, RUF-FNPL et des forces armées Sierra-léonaises désormais aux ordres de Johnny Koromah, l'ECOMOG, dans sa réplique s'est rendue coupable des bombardements indiscriminés. Tandis que l'ECOMOG pilonnait les positions tenues par le RUF, les Kamajors¹¹, sans aucune formation militaire menèrent aussi des attaques indiscriminées. Prise entre les trois feux des combats, la population civile a enregistré de nombreux blessés et des pertes en vies humaines morts. C'est en juin 2002 que le bain de sang imposé à ce pays par

¹⁰ Ce témoignage est fait par des Sierra-Léonais que nous avons croisés à Monrovia, lors d'un entretien le 16/12/2016 mais, qui ont voulu rester dans l'anonymat.

¹¹ Les Kamajors sont des chasseurs traditionnels en Sierra-Leone. Politisés, ces chasseurs ont activement pris part à la guerre dans ce pays.

Taylor a tari avec l'intervention de l'armée britannique.

2-2-La Guinée-Conakry atteinte par le conflit libérien et son entorse aux principes d'humanité 1999-2002

La Guinée Conakry a été aussi gravement secouée par le vent du conflit libérien. À partir de 1991, les incursions des combattants libériens sont devenues ponctuelles dans ce pays. Elles se sont intensifiées en fin 1999 lorsqu'à partir du comté de Lofa, le LURD a engagé la contestation armée du pouvoir de Charles Taylor en faisant de la Guinée sa base de repli. En 2000, ces raids ont pris la forme d'une agression mieux organisée le long de la frontière sud de la Guinée. Dans la logique de guerre sans limites « *limit less war* »¹², les combattants libériens et ceux de la Sierra Léone voisine ont transformé les localités guinéennes à la frontière avec le Libéria en un théâtre de combats. Entre octobre 2000 et mars 2001, les localités de Macenta et de Guéckédou ont été le théâtre des combats d'une rare violence opposant l'armée guinéenne aux soldats libériens et Sierra Léonais S. Helène (2013, p.111). La Guinée-Conakry a enregistré plusieurs milliers de morts et de dégâts matériels considérables.

Pour faire face à ce qu'elles appellent une agression de leur pays, les autorités guinéennes ont exhorté tous leurs concitoyens à la mobilisation nationale pour repousser leurs agresseurs communs. Déterminé à mettre Charles Taylor et les autres aventuriers hors d'état de nuire, le gouvernement guinéen fit une

¹²Cette expression est utilisée par les ex-combattants que nous avons rencontrés au quartier West Point à Monrovia.

déclaration dans laquelle il pointe du doigt directement Taylor et Blaise Compaoré : La Guinée est victime d'un complot international orchestré de toute pièce par Charles Taylor et son allié Blaise Compaoré, par le RUF et certains réfugiés libériens et Sierra Léonais accueillis par la Guinée ainsi que des opposants guinéens qui soutiennent le malheureux rival du président Lassana Conté, Alpha Kondé aux élections présidentielles de 1998, le quotidien guinéen Horoya 0/8/09/2000 et 06/11/2000 ; p 6-12).

Dans la même veine, le président guinéen déclarait :

Les réfugiés libériens et Sierra léonais doivent quitter le territoire guinéen, les camps de réfugiés soutiennent et hébergent les rebelles. Amnesty International (2002, p.19.)

À la suite de cette déclaration, les civils guinéens et les éléments des forces armées guinéennes se sont attaqués aux réfugiés libériens et sierra-léonais. L'armée guinéenne a placé arbitrairement en détention au moins 3000 réfugiés libériens et sierra-léonais qu'elle a libérés ensuite, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (2000, p.13). La Guinée-Conakry certes, n'a pas connu une véritable guerre civile. Mais, depuis le premier coup de canon au Libéria jusqu'à la chute de Charles Taylor, elle n'a pas connu de stabilité.

2-3. La diffusion du conflit libérien et son cortège de violations des droits humains à la Côte d'Ivoire 2002-2003

Après la Sierra Leone et la Guinée-Conakry, le tourbillon libérien a aussi violemment soufflé sur la Côte d'Ivoire. Autrement dit, la crise ivoirienne est la seconde grande dérivée de la guerre libérienne. Pour décrire la

spirale de violence et les crimes de guerre drainés par le conflit libérien vers la Côte d'Ivoire, R. Marshal, C.ERO et M. Ferme (2002, p.2) les qualifient de l' :

ultime phase de développement d'une série de conflits civils qui ont déchiré le Libéria depuis 1989, la Sierra Leone depuis 1991 et de façon plus épisodique et délimitée, certaines zones de la Guinée-Conakry entre de 2000-2002.

En effet, dès la fin de la guerre de la Sierra Leone, les combattants du RUF et du FNPL ont tous convergé vers la Côte d'Ivoire.

Dans le courant septembre-novembre 2002, les incursions libériennes qui, depuis longtemps ont été ponctuellement reportées entre le Libéria et la Côte d'Ivoire durant les premières années du conflit libérien se sont intensifiées. Les autorités ivoiriennes qualifiant ces incursions d'actes d'agression s'en sont plein à la communauté internationale, C. Ero et A. Marshal (2002, pp.92-94). Malgré tout, le 28 novembre 2002, deux mouvements violents, le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) envahissent l'ouest de la Côte D'Ivoire. Ils se sont emparés respectivement des villes de Danané et de Man avant de se lancer à la conquête de Touleuplé, Bloléquin Guiglo. Mais, malgré les massacres et les exactions sommaires, ils ne sont jamais parvenus à contrôler ces villes.

Se réclamant partisans du général Robert Guei, le MJP et le MPIGO étaient composés à 90% des rebelles sierra-léonais, libériens, des aventuriers burkinabés et gambiens. Adossés au Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) qui a déclenché la

rébellion ivoirienne, ces deux mouvements se livrèrent aux massacres, viols, pillages des populations à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, B. Tanoh (2003, p.13).

Les autorités ivoiriennes, pour contrer l'avancée de Charles Taylor déguisée derrière ces deux mouvements rebelles, et défendre l'intégrité territoriale vont alors soutenir le Mouvement pour la Démocratie au Libéria (MODEL) un des farouches mouvements opposés à lui. En février 2003, le MODEL envahit le comté de Grand Gedeh à partir l'ouest de la Côte D'Ivoire et au sud-est du Libéria. C'est donc la guerre par procuration qui animait les relations Côte d'Ivoire-Libéria et dont la population civile a payé les lourds frais.

Tous les combattants impliqués dans les conflits libérien et sierra léonais au "chômage" venaient se recycler dans la guerre ivoirienne mieux rémunérée. On note à leur tête, la présence de tous les seigneurs du FNPL et ceux du RUF les plus redoutés. Ce sont entre autres, Sam Bokhari alias Mosquito¹³, Roland Duo, Kuku Denis alias général la mort, Georges Douana dit général mission¹⁴.

La crise ivoirienne se présentait comme l'entreprise fructueuse qui permettait aux combattants mal ou pas payés par Taylor de se payer sur la population civile. C'est le concept se payer soit même « *pay yourself* », C. Ero (2002, pp.26-29).

¹³Sam BOCAKARIE, alias Mosquito Sankoh ou le *Pol pot* du RUF, il fut le N°2 de Foday. Il était activement recherché par le tribunal pénal spécial pour la Sierra Leone. Il a été tué en Côte D'Ivoire lors de violents combats opposant ces hommes et les combattants du MPCI en 2003.

¹⁴ Ces seigneurs de guerre ont été cités par Kamee Joseph pendant notre entretien du 29/11/2016

Dans leur émulation pour le gain du butin de guerre, les combattants du MPIGO et du MJP à domination Libériens et Sierra-léonais ont fait des exactions sommaires, des viols, du pillage, et des mutilations une arme de guerre. À juste titre, pour établir la liaison entre le conflit libérien et celui de la Côte D'Ivoire et souligner les graves violations du DIH V. Konan (2003, p.2) écrit : « *Le cancer libérien devenu une métastase qui a détruit tout le corps de la Côte d'Ivoire* ».

3-la réaction de la communauté internationale face aux violations du DIH exportées du Libéria vers ses voisins

Conformément au principe de la non-ingérence dans les affaires internes des États, la communauté internationale avait fait preuve de retenu dans la résolution du conflit libérien hormis certains pays qui ont affiché leur soutien à Charles Taylor. Cependant, vu la tournure de cette guerre, elle s'est finalement résolue à crier son agacement.

3-1-La réaction de l'ONU et du Tribunal pénal spécial pour la Sierra Leone

Horriée par l'inhumanité des conflits du fleuve Mano, la communauté internationale a fini par se déchaîner contre Charles Taylor, le principal entrepreneur des violations massives du DIH perpétrés dans les pays du fleuve Mano. Le président libérien est accusé, non sans raison d'être l'instigateur des rébellions en Afrique de l'Ouest. Il est inculpé d'armer et financer la guérilla en Guinée-Conakry, d'être le parrain du RUF en Sierra Leone. Par ailleurs, il est incriminé pour son implication dans la déstabilisation de la Côte d'Ivoire et du

contrôle du commerce de l'or et du diamant dit diamant de sang.

Pour dénoncer l'implication de Charles Taylor dans tous les conflits du fleuve Mano, les autorités américaines et britanniques le comparèrent à ceux qu'elles ont comme de pires ennemis au monde : « *Charles Taylor est comme Saddam Hussein et Robert Mugabe, l'incarnation du mal* » F. Kpatindé (2003, pp.16-20). Relativement à ces mêmes chefs d'accusation, le Conseil de Sécurité de l'ONU a pris une série de sanctions contre son régime : la restriction des déplacements de ses proches collaborateurs et lui-même, embargo sur les armes, les diamants dits diamants de sang. C'est également dans la même perspective que s'inscrit la déclaration de David Crane, Procureur du Tribunal Pénal Spécial pour la Sierra Leone:

Au nom du peuple de Sierra Leone et de la communauté internationale, j'annonce l'inculpation de Charles Taylor. Cette inculpation porte sur la très grande responsabilité de M. Taylor dans les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les sérieuses violations du droit humanitaire international en Sierra Leone. Mon bureau a reçu le mandat d'arrêt international des Nations Unies et du gouvernement sierra-léonais de suivre les preuves avec impartialité, où qu'elles conduisent. Et sans équivoque, ces preuves nous ont conduit à Taylor. (David Crane, *Marché Tropicaux* (2003, p 1275))

L'annonce de cette inculpation de Taylor s'inscrit dans le contexte des pourparlers interlibériens qu'il avait sollicités à la CEDEAO le 03 juin 2003.

Au moment où se déroulait lesdites négociations à Accra, le procureur David Crane charge à nouveau : « *Les participants des négociations doivent savoir qu'ils discutent avec une personne inculpée de crimes de guerre. Les négociations peuvent se poursuivre mais, sans l'implication de cet inculpé* » F. Kpatindé (2003, p.275). Aussi, épuisés par le conflit libérien, les États membres de la CEDEAO ont emboîté le pas au Procureur David Crane.

3-2- la réplique de la CEDEAO

Le rôle de la CEDEAO dans la résolution du conflit libérien est indéniable. En effet dès 1990 son engagement s'est matérialisé par la mise en place d'une force de paix, l'ECOMOG. Les nombreux accords signés sous l'arbitre de la CEDEAO sont restés sans effet. La perpétuation de la guerre au Libéria et son extension aux pays limitrophes ont fini par agacer les chefs d'État de ses pays membres. À l'instar de l'ONU, des États Unis et de la Grande-Bretagne, les violations massives des droits humains ont suscité leur réaction.

Les 12 et 13 juin 2003, alors que Charles Taylor plaidait pour des pourparlers avec le LURD et le MODEL à Accra, le président ghanéen, John Kuffor à l'époque, président en exercice de la CEDEAO déclarait :

L'Afrique en a assez du conflit libérien qui a gaspillé l'énergie des dirigeants ouest-africains et a imposé un lourd fardeau humanitaire à la sous-région ».

La même irritation est partagée par le président nigérian, Olusegun Obasanjo qui enrichit le propos de son homologue ghanéen : « *Les Libériens ont perdu assez de sang. Les peuples d'Afrique de l'Ouest ont fait assez de*

sacrifices pour le Libéria ». Tous ces avis sont partagés par Koffi Annan, Secrétaire général de l'ONU qui, lui aussi a exprimé sans faux fuyant son soutien à la décision du tribunal spécial pour la Sierra Leone¹⁵. Ainsi, acculé par la communauté internationale et poussé dans son dernier retranchement par le LURD et le MODEL en août 2003, Charles Taylor a quitté le pouvoir pour l'exil au Nigéria.

Conclusion

Le conflit libérien et ses dérivées ont transformé la région du fleuve Mano en une zone d'instabilité chronique de 1989 à 2003. Cette interconnexion conflictuelle a favorisé le pillage, les massacres et la violation réciproque de l'intégrité territoriale. Du fait ces interférences conflictuelles engendrées par l'étincelle venue du Libéria, les normes du DIH dans les conflits armés internes ont été bafouées à souhait à travers toute la région du fleuve Mano. La population civile dont la protection a exigé l'affermissement du DIH a été la cible principale des porteurs d'armes.

Les enfants de moins de 15 ans ont été cyniquement utilisés comme les principaux animateurs des lignes de front. Les compteurs macabres des conflits du fleuve Mano affichent 250.000 morts pour le Libéria sans parler des disparus et les enfants-soldats estimés à 21.000 selon Human Rights Watch (2002-2003, p.3). Celui de la Sierra-Leone affiche tristement 75 000 morts, M. Yanick et D. Dany, (2001, p.1) sans compter les déplacés de guerre et les réfugiés. Au moment où ces deux conflits prenant fin en 2002 et

¹⁵Déclaration des présidents Ghanéen, Nigérian et du Secrétaire Général de l'ONU Marchés Tropicaux N° 1439 du 13 juin 2003, p1275.

2003, le bilan macabre de la guerre en côte D'Ivoire continuait de s'alourdir. Tel est le tableau sombre sur lequel la sous-région ouest-africaine lit du fait du conflit libérien.

Sources et Bibliographie

Sources Orales

Noms et Prénoms des enquêtés	Fonction /statut social	Date d'entretien	Thèmes abordés
1-BOWEN Esther	Victime, et témoin oculaire de la guerre	13/12/2016	Les acteurs de la guerre au Libéria, et leurs actes
2-AKPOVO Marcel	Chef de la protection des droits de l'homme à la mission des nations au Libéria	Du 16 au 22/12/2016	Les violations des droits humains Les guerres au Libéria et en Sierra Léone
3-KPAYE Phelomena	Commerçante et victime de guerre	27/11/2016	Les effets de la guerre au Libéria
Kamee Joseph	Ex-élément des Forces Armée du Libéria sous l'ère DOE	29/11/2016	Le prolongement des hostilités aux pays voisins du Libéria
4-KOREY Boris	Journaliste à la mission des Nations Unie au Libéria (MNUL)	14/12/2016	Les groupes armés du fleuve Mano

Les sources imprimées

-AMENSTY International, rapport de 2002 sur les violations des droits humains entre le Libéria et la Guinée Conakry, p.19.

-CICR : 1977, Les deux protocoles additionnels aux Conventions de Genève, 124p

-CICR : Les Conventions de Genève de 1949, 251p.

-HCR, rapports sur la situation des droits humains dans les pays du fleuve Mano entre 2002-2003, 115p.

-Human Rigths watch, 1994, *Child Soldiers in Liberia*, 126p.

-UNESCO, 1995, La convention internationale de 1989 relative aux droits des enfants, contribution UNESCO, 40p.

Bibliographie

-AGIER Michel, « Le son de la guerre : Expériences africaines de l'errance des frontières et des camps », in *politix* N°69, 1990, p.87.

-DOUX Simon, 1992, *portée régionale de l'effondrement de l'État, le cas du Libéria*, Mémoire de DEA, Paris, l'IEF 166 p.

-GALY Michel, 1998, « Libéria, machine perverse : anthropologie politique du conflit libérien » in *Cahier d'études africaines*, N°150-152, vol 38, pp.533-553.

-Galy Michel, 2003, « Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest » in *Hérodote* N°111, 68p.

-Hélène Simon-Lorière, 2013, *Conditions et projets migratoires des réfugiés libériens à Conakry et à Accra* Thèse de Doctorat en Géographie soutenue le 13 décembre 2013, à l'Université de Poitiers, 652p.

-KONAN Venance , 2002, Reportage in *Fraternité Matin du 28 au 29 décembre*.

-KONAN Venance, 2003, « Le cancer libérien » in *fraternité Matin* N°11541, p. 3.

-KOUASSI Yao, 2010, *Les Guerres civiles en Afrique (1955-2002)*, Thèse d'État en Histoire contemporaine, soutenue à l'Université de Cocody, 1649p.

-KOUROUMA Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Edition Seuil, 236p.

-KPAINDE Francis, 2003, « Un pyromane nommé Taylor » in *Jeune Afrique / l'Intelligent*, N° 2205, pp.16-20.

-LEJEAL Frédéric, 2003, « Le parrain des crimes en Afrique de l'Ouest » in *Marchés Tropicaux* p.1276.

-LEJEAL Frédéric, 2003, « Libéria Charles Taylor dans la tourmente » in *Marchés tropicaux* du 13 juin.

-MARCHAL Roland et Al, 2002, *Libéria, Sierra Leone et la Guinée : une guerre sans frontières ?* in *politique africaine*, p.2.

-MONDY Yanick et DESCHENE Dany, 2001, *Le conflit en Sierra Leone : les diamants du sang*, Bulletin de maintien de la paix N°52 Université LAVAL, 4p.

-NEMETH Stephen-Michael, 2012, *La guerre civile Sierra-Leone de 1991 à 2002*, Mémoire de Maîtrise présenté à l'Université du Québec à Montréal, 88p.

-OLAGBOYÉ Benjamin, *Sierra Léone : processus d'effondrement et reconstruction d'un État (1964-2005)*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine soutenue en 2017 à l'Université Félix Houphouët Boigny, 675p.


-WILLIAM Renaud, 2002, « La salle petite guerre du Libéria », in *Politique africaine* N° 88 pp.22-26.

Numéro 002 Juin 2021
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°002 Juin 2021